|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C24/5-F** |
| **9 avril 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale |
| TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE DU FORUM MONDIAL DES POLITIQUES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS DE 2026 (FMPT‑26) |
| **Objet**Par sa Résolution 2 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a décidé que le Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT) se tiendrait de préférence juste avant ou juste après le Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) (Forum du SMSI), compte tenu de la nécessité de veiller à ce que les États Membres puissent bien se préparer. Le présent document donne des informations générales sur le FMPT et met en avant les instructions données par la Conférence de plénipotentiaires (Bucarest, 2022).**Suite à donner par le Conseil**Aux termes de la Résolution 2 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Conseil de l'UIT:1) **d'arrêter** la durée, les dates, le lieu, l'ordre du jour et les thèmes des FMPT qui pourraient être organisés dans l'avenir;2) **d'adopter** une procédure pour l'élaboration du rapport du Secrétaire général au FMPT.Le Conseil est invité à **fournir des orientations** sur la question ci-dessus.**Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**Promouvoir la connectivité universelle et la transformation numérique durable; plate-forme fédératrice.**Incidences financières**Étant donné que les travaux préparatoires débuteront en 2024 et 2025, 80 000 CHF seront nécessaires pour le recrutement d'un consultant SSA, comme indiqué dans le Document [C24/19](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0019/en).\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références**[*Résolution 2 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires; Document PP‑22/207 de la Conférence de plénipotentiaires*](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0207/en) |

1 Par sa [Résolution 2](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-002-F.pdf) (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a décidé que le Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT) se tiendrait de préférence juste avant ou juste après le Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) (Forum du SMSI), compte tenu de la nécessité de veiller à ce que les États Membres puissent bien se préparer.

2 La Conférence de plénipotentiaires (Bucarest, 2022) a également chargé le Conseil de planifier l'organisation d'un FMPT en 2026.

3 Aux termes de la Résolution 2 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Conseil de l'UIT de ce qui suit:

a) arrêter la durée, les dates, le lieu, l'ordre du jour et les thèmes des FMPT qui pourraient être organisés dans l'avenir;

b) adopter une procédure pour l'élaboration du rapport du Secrétaire général au FMPT;

c) la procédure visée au point 2 du *charge le Conseil de l'UIT* devrait être ouverte à la participation de tous les États Membres et de tous les Membres de Secteur, selon qu'il conviendra, et comprendre des consultations publiques en ligne ouvertes à toutes les parties prenantes intéressées, compte tenu de la pratique suivie antérieurement et de l'expérience acquise par l'UIT, y compris en ce qui concerne le processus préparatoire, concernant la tenue des éditions précédentes du FMPT.

4 À sa session de 2023, le Conseil a **pris note** du Document C23/13 relatif à la préparation du Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT) de 2026, les conseillers ayant estimé que la décision finale sur les propositions pourrait être prise par le Conseil à sa session de 2024.

5 À sa session de 2023, le Conseil a nommé M. David Bédard (Canada) à la présidence du Groupe informel d'experts chargé de fournir des avis à la Secrétaire générale sur la suite de l'élaboration du rapport du Secrétaire général et sur les projets d'avis associés à ce rapport.

6 Le calendrier proposé pour la préparation du FMPT-2026 est le suivant:

| Calendrier |  |
| --- | --- |
| **Septembre 2024 (dans le cadre de la série de réunions des GTC)** | Première réunion du GEI (2 jours) |
| **Février 2025 (dans le cadre de la série de réunions des GTC)** | Deuxième réunion du GEI (2 jours) |
| **Septembre 2025 (dans le cadre de la série de réunions des GTC)** | Troisième réunion du GEI (3 jours) |
| **Février 2026 (dans le cadre de la série de réunions des GTC)** | Quatrième réunion du GEI (3 jours) |
| **Mi-2026 (*juste avant ou juste après* le Forum du SMSI de 2026)** | Dates proposées pour le FMPT-26 |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_